

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article9447>

Les textes officiels de la semaine

- Actualité - Au journal officiel -



Date de mise en ligne : lundi 13 novembre 2023

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous

droits réservés

Retrouvez une sélection des textes publiés au journal officiel qui auraient pu vous échapper et qui pourraient vous intéresser.

Culture & patrimoine

- Arrêté du 3 novembre 2023 portant classement du site patrimonial remarquable de Neuf-Brisach
[NOR : MICC2329124A](#)

Environnement

- Décret n° 2023-1032 du 9 novembre 2023 portant diverses modifications du régime d'évaluation environnementale de certains travaux et forages miniers
[NOR : ECOL2317646D](#)

Ce décret vise à simplifier le régime d'évaluation environnementale de certains travaux miniers et forages, ainsi que sa lecture à travers l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement. Il précise également que les autorisations d'exploitation prévues à l'article L. 611-1 du code minier sont soumises à évaluation environnementale systématique au-delà d'une superficie de 25 hectares, dans le cadre de l'annexe susmentionnée.

Justice

- Décret n° 2023-1026 du 6 novembre 2023 portant application de l'article 495-18 du code de procédure pénale relatif au paiement immédiat du montant de l'amende forfaitaire délictuelle
[NOR : JUSD2322836D](#)

Le décret modifie les articles D. 45-4 et D. 45-8 du code de procédure pénale pour permettre le paiement immédiat du montant minoré d'une amende forfaitaire délictuelle, dans les mains de l'agent verbalisateur. Il aménage les modalités de remise des justificatifs afférents au paiement et à l'établissement de l'infraction. Il précise également les mentions devant figurer sur l'avis d'amende forfaitaire délictuelle adressé en cas de paiement immédiat entre les mains de l'agent verbalisateur.

Santé & sécurité au travail

– Décret n° 2023-1024 du 6 novembre 2023 portant modification des majorations affectant le taux brut de la cotisation due au titre des accidents du travail et des maladies professionnelles

[NOR : SPRS2328008D](#)

Modification des règles de détermination de deux des majorations affectées au taux brut pour la détermination du taux net de cotisation « accidents du travail et maladies professionnelles » (AT/MP).